

Michèle Reverdy

L'Ile aux lumières
Concerto pour violon et orchestre à cordes
(minimum 6, 5, 3, 4, 1)
violoniste professionnel et orchestre amateur

10 minutes

1983

Commande de la Ville de Juvisy sur Orge (France)
Création en 1983 par Gérard Montmayeur (violon) et l'Orchestre du Conservatoire de Juvisy dirigé par Jean-Louis Vicart

Enregistrement privé en 2000 à Chambéry , Renaud Capuçon (violon) et l'Orchestre du Conservatoire dirigé par Benoît Baumgartner

Editions Alphonse Leduc

L'Ile aux lumières est née d'une gageure dont le thème m'a été proposé par Jean-Louis Vicart : écrire une oeuvre pour un orchestre à cordes amateur avec une partie de violon solo, qui elle, serait tenue par un professionnel.

Il s'agissait donc de résoudre un problème de taille : effacer, par l'écriture et la conception de l'oeuvre , la disparité des moyens mis à ma disposition.

Je ne voulais pas transformer l'orchestre en un outil simpliste d'accompagnement. Je ne voulais pas non plus me priver de toutes les virtuosités rendues possibles par la participation d'un soliste brillant.

C'est ainsi que je décidai de confronter les instrumentistes à deux types de difficultés - chacun restant à la mesure de leurs moyens.

La partie du violon solo est résolument une épreuve de virtuosité, se jouant sur les variations d'un "thème" unique.

Quant à la partie d'orchestre, elle se présente comme une recherche de timbres et d'éclairages des différents plans sonores - recherche qui exige une grande attention et une grande finesse d'écoute de la part des musiciens, sans toutefois nécessiter une technique trop avancée de leur instrument.

L'oeuvre se déroule comme un spectacle sonore dont l'action s'accélère progressivement.

En effet, la fréquence des modes de jeux des cordes est de plus en plus rapide, jusqu'au "mixage" final.

Quant au matériau compositionnel de base, il doit son choix à un *alea* : au moment de la commande, l'orchestre de Juvisy comportait 19 cordes - à savoir 11 violons, 3 altos, 4 violoncelles et 1 contrebasse. J'ai donc décidé arbitrairement que la magie du chiffre 19 régirait la construction de l'oeuvre: 19 séquences, groupées en 4 grandes sections, donc 19 modes de jeux différents, 19 accords, 19 rythmes et leurs variations. Seuls les intensités et les registres échappent à cette loi.

...un peu de liberté afin de justifier la rigueur?...

